

Lettre Eau'Fact

Bulletin d'information de la cellule Eau et Agriculture
de la FRAB Champagne-Ardenne



numéro 23
Décembre 2016



A la Une

Un bilan 2016 positif, en avant pour 2017 !

Le comité de pilotage de la Cellule Eau de la FRAB Champagne-Ardenne s'est tenu le 24 novembre à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette occasion nous a permis de faire le bilan du travail mené sur 2016 et d'évoquer nos perspectives de travail pour l'année 2017. Dans un premier temps, nous sommes revenus sur nos actions de déploiement de l'agriculture biologique et ses pratiques, en présentant les différentes animations qui ont eu lieu sur le territoire durant l'année et le Réseau des Fermes Témoins. Dans un second temps, nous avons détaillé nos missions d'expertises, en commençant par l'étude des filières bovines et ovines ardennaises, étude qui vous sera présentée plus en détails dans la partie « En région ». Ensuite, un bilan des différentes expertises captages menées sur l'ensemble du territoire a été réalisé, suivi d'une présentation des actions menées sur le Parc Naturel de la Forêt d'Orient. Enfin, un dernier point a été abordé sur les actions de développement de l'AB sur le bassin de la Vesle Marnaise.

Nous remercions la vingtaine de participants d'avoir été présents, et nous remercions également l'ensemble de nos partenaires avec qui nous travaillons quotidiennement. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Le compte-rendu et le support de présentation seront accessibles très prochainement.

La bonne idée

Séminaire et formation du réseau FNAB

«*Comment accompagner la transition agricole sur son territoire ?*»

Vous êtes élu, agent de collectivité, animateur de territoire, ou encore agent des Agences de l'eau ou des services de l'Etat. Vous mettez en œuvre des projets de territoire qui se confrontent à l'agriculture ? Vous souhaitez participer à la transition agricole en réponse à des enjeux locaux (eau...) et au développement territorial ?

Ne ratez pas ces 2 évènements :

- Séminaire 19 et 20 janvier 2017 : Conférences, débats, ateliers autour de l'accompagnement au changement de pratique, du foncier, du développement économique agricole, des plans alimentaires territoriaux, du climat, du dialogue territorial.

Informations et réservations (obligatoires) :

<http://www.eauetbio.org/evenements/seminaire-janv-17-transition-agricole-territoires/>

- Formation 7 et 8 février 2017 : Mise en situation, analyse de situation, ateliers, élaboration de stratégies territoriales pour chaque stagiaire. Seront abordés : les freins au changement, le dialogue avec le monde agricole, les externalités positives de l'AB et les enjeux stratégiques d'un territoire, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement agricole.

Informations et réservations (obligatoires) :

<http://www.eauetbio.org/evenements/formation-transition-agricole-17-chalons/>

Sommaire

A la Une

Un bilan 2016 positif, en avant pour 2017 !

La bonne idée

Séminaire et formation du réseau FNAB

p. 1

En région

Etude des filières biologiques bovines et ovines ardennaises

p. 2

En région

Etude des filières biologiques bovines et ovines ardennaises [suite]

p. 3

En région

Etude des filières biologiques bovines et ovines ardennaises [suite]

De la bio, oui ! Des nitrates, non !

Agenda

p.4

Lettre Eau'Fact n°23

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 52 83 00 31 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org



Etude des filières bovines et ovines biologiques ardennaises

Contexte de l'étude

Sur les bassins hydrographiques Rhin-Meuse et Seine-Normandie sur les Ardennes, plusieurs captages sont classés prioritaires pour cause de dégradation de la ressource en eau par des pollutions d'origine agricole (pesticides et nitrates). Le constat de ces pollutions diffuses nécessite la mise en œuvre d'actions permettant la reconquête de la qualité de l'eau. L'agriculture biologique possède un rôle majeur dans la protection de la ressource en eau de par son cahier des charges qui favorise les pratiques agricoles extensives, le maintien des prairies et interdit l'utilisation des pesticides et engrais de synthèse.

L'élevage est prédominant sur le département des Ardennes, de par le relief marqué de ce territoire et l'abondance de pâtures. Les fermes d'élevage se situent en très grande majorité sur le nord du département correspondant aux quatre petites régions agricoles des Ardennes, des Crêtes pré-ardennaises, de l'Argonne et de la Thiérache.

Dans ce département, l'agriculture biologique ne représente que 5.1% des exploitations agricoles, soit 3.3% de la SAU des Ardennes. Afin de développer l'agriculture biologique sur les Aires d'Alimentation de Captage (AAC), il est nécessaire de trouver des débouchés locaux pour les fermes bio et les fermes conventionnelles qui souhaitent s'engager sur cette voie.

Objectifs

La FRAB Champagne-Ardenne a donc réalisé sur 2016 une étude des filières biologiques bovines et ovines ardennaises afin de mieux connaître ces filières, d'identifier leur potentiel de développement et aider à leur structuration territorialisée pour la protection de l'eau.

Méthodologie

Tout d'abord, un état des lieux de ces filières en bio a été dressé : étude des éleveurs biologiques et positionnement des opérateurs avals sur des questions d'approvisionnement en produits biologiques locaux. Puis, nous avons cherché à mieux connaître ces filières conventionnelles dans une démarche prospective (éleveurs conventionnels sur les AAC prioritaires, opérateurs 100% conventionnels). L'étude des producteurs et opérateurs de l'aval, bio et conventionnels, nous a permis de proposer des actions à mettre en place pour favoriser le développement de ces productions biologiques sur le territoire.

Organisation de l'étude

Cette étude est soutenue par les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie. Elle s'est réalisée en partenariat avec Agrobio Ardennes et Ardenne Métropole. Cette étude a été menée par l'équipe de la FRAB :

- Sibylle MORINET, étudiante à l'école d'agronomie de PURPAN, en charge de la partie « opérateurs de l'aval » ;
- Gwladys FONTANIEU, chargée de missions Eau et AB, en charge de la partie « productions » ;
- Céline BARRERE, chargée de missions Elevage, venant en appui sur les aspects productions et opérateurs de l'aval ;
- Léo TYBURCE, directeur de la FRAB.

Résultats

Opérateurs
30 opérateurs (collecteurs, transformateurs, distributeurs) dont 30% biologiques, 53% mixtes et 17% conventionnels
Lait : Les collecteurs sont prêts à se pencher sur de nouvelles candidatures d'exploitations bio et cherchent à optimiser leur collecte.
Bovins et ovins viande :
<ul style="list-style-type: none">• Les abattoirs cherchent plus de bêtes bio à abattre afin d'optimiser le fonctionnement de leurs chaînes de découpe.• Certaines productions bio comme les vaches allaitantes, les veaux et les agneaux manquent encore. La saisonnalité est un problème impactant sur ces filières.• Certaines structures, notamment des distributeurs, seraient intéressées de travailler davantage avec des agriculteurs mais les connaissent peu et ont peu de temps pour les démarcher.
5 opérateurs conventionnels rencontrés, dont 2 opérateurs prêts à réfléchir à insérer des produits bio dans leur production.
La majorité des opérateurs est intéressée par une augmentation de l'insertion de produits bio et locaux dans leurs structures.

Producteurs conventionnels	Producteurs biologiques
36% bovin mixte 35% bovin allaitant 24% bovin laitier 4% bovin – ovin 1% ovin 167,3 ha de SAU 100,1 ha de STH 1,9 UTH/exploitation PRODUCTION Production laitière : 555 500L de lait / exploitation 8 200L de lait / vache Cheptel bovin lait : 71 vaches laitières, 28 génisses, 34 bœufs (75% des fermes) Cheptel bovin viande : 64 vaches allaitantes, 25 génisses, 30 bœufs (45% des fermes) Cheptel bovin mixte : 39 vaches allaitantes, 61 vaches laitières, 35 génisses, 36 bœufs (70% des fermes) Cheptel ovin : 100 agneaux, 96 brebis DEBOUCHES Débouchés lait : <ul style="list-style-type: none"> • Laiteries pour presque 100% des fermes Débouchés viande : <ul style="list-style-type: none"> • 33% en coopératives • 45% à des marchands de bestiaux • 12% à des boucheries, abattoirs • 7% en vente directe Sur les AAC de l'étude : <ul style="list-style-type: none"> • 3% de producteurs bio • 6.7% de producteurs intéressés par le bio 	32% bovin laitier 25% bovin allaitant 19% bovin mixte 19% bovin – ovin 5% ovin 128 ha de SAU 98 ha de STH 2,2 UTH/exploitation PRODUCTION Production laitière : 284 000L de lait / exploitation 4 940L de lait / vache Cheptel bovin lait : 63 vaches laitières, 19 génisses, 16 bœufs (70% des fermes) Cheptel bovin viande : 40 vaches allaitantes, 15 génisses, 10 bœufs (< 50% des fermes) Cheptel ovin : 110 agneaux, 78 brebis DEBOUCHES Lait bio : <ul style="list-style-type: none"> • Bonne valorisation du lait bio. • Vente directe peu développée. Viande bovine bio : <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation financière correcte mais un peu juste. • Valorisation difficile des veaux de 15 jours et des broutards. • Vente directe en fort développement induisant une dépendance aux outils locaux. Viande ovine bio : <ul style="list-style-type: none"> • Bonne valorisation des agneaux de bergerie contrairement aux agneaux d'herbe et aux brebis. • Forte importance de la vente directe. • Pas de valorisation de la laine.

Les données sur la **production biologique** sont issues d'un échantillon de 37 éleveurs (sur une population de 56 éleveurs ardennais). Ces données ont été acquises soit via l'ORAB (données 2015), soit via un entretien avec le producteur (données 2016). Les données sur la **production conventionnelle** sont tirées des DTMP réalisés sur 13 AAC sur bassin Rhin-Meuse et 2 AAC du bassin Seine-Normandie. Les DTMP ont tous été réalisés sur la période 2012 – 2016. Les données sont issues d'une population de 135 fermes. Les données sur les **opérateurs** sont toutes issues d'entretiens physiques réalisés en 2016 : 25 opérateurs avec une certification biologique et 5 opérateurs conventionnels. Ces données sont donc non exhaustives.

Pistes d'action

Suite aux opportunités et aux difficultés rencontrées par les producteurs et par les opérateurs du territoire, nous nous proposons de travailler à la consolidation de ces filières biologiques selon trois axes :

Axe 1 : Développer de nouveaux débouchés

Au vu des problèmes importants de valorisation des veaux mâles laitiers et bien que la problématique soit nationale, il est envisagé d'amorcer une réflexion sur une filière veau biologique à l'échelle des Ardennes. Concernant l'absence de valorisation de la laine, il est envisagé de mutualiser nos connaissances et nos réflexions avec les acteurs du territoire qui travaillent d'ors et déjà sur ce sujet.

Axe 2 : Rendre les produits bio locaux plus visibles via des actions de promotion et de communication auprès des consommateurs, en particulier sur la filière ovine ; également auprès des opérateurs conventionnels pour les sensibiliser au développement d'une activité biologique. Nous amorçons une réflexion sur l'organisation d'événementiel (« quinzaine des produits bio locaux ») pour faire connaître ces produits à un large public.

Axe 3 : Mettre en lien des acteurs de l'amont et de l'aval

Nous envisageons de recréer du lien entre producteurs et opérateurs par le biais de journées d'échanges, etc. Nous proposons d'engager une réflexion collective autour des outils d'abattage locaux et de leur optimisation. Et nous souhaitons associer pleinement à ces démarches les collectivités ardennaises afin que le développement de la bio s'inscrive dans leurs politiques publiques.

Ces pistes d'actions sont en cours de discussion. Ainsi, sur 2017, nous prévoyons la sélection des actions à développer (faisabilité et pertinence de l'action, notamment vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau). Nous envisageons une communication élargie autour du projet en particulier auprès des acteurs en lien avec les AAC prioritaires : producteurs biologiques, producteurs conventionnels des AAC dans le cadre de l'animation des programmes d'actions sur les AAC, opérateurs certifiés biologiques et conventionnels, collectivités. Enfin, nous prévoyons dès 2017 la mise en place de certaines actions sélectionnées.

La restitution de cette étude a eu lieu le 29/11/2016. Le compte rendu de cette réunion, ainsi que le support de présentation sont disponibles auprès de la FRAB.

Que vous soyez un producteur, une collectivité ou un opérateur, et que vous souhaitez nous faire part de vos réflexions sur les actions envisagées, nous vous encourageons à nous communiquer vos idées : Gwladys FONTANIEU – g.fontanieu@biochampagneardenne.org – 03 52 83 00 31

Pour finir, un grand merci à Sibylle MORINET, étudiante à PURPAN (Toulouse) qui a réalisé son stage de fin d'étude à la FRAB sur ce sujet pendant 6 mois. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et une bonne continuation !

De la bio, oui ! Des nitrates, non !

A l'initiative du CGA de Lorraine, le réseau bio du Grand Est a réalisé une plaquette sur les bienfaits de l'agriculture biologique pour la préservation de la ressource en eau vis à vis des nitrates.

Sujet souvent controversé, cette plaquette s'appuie entre autres, sur des études scientifiques menées par le CNRS et l'INRA. Elle permet de mettre en lumière le moindre impact azoté des pratiques biologiques sur la ressource en eau. Elle a reçu le soutien des Chambres d'Agriculture de la région.

A destination des collectivités gestionnaires de captages, des animateurs eau, et de toutes les personnes en lien avec la protection de l'eau, ce support est disponible sur tout le Grand Est auprès du réseau bio. N'hésitez pas à nous la demander : Joël BOURDERIOUX :

j.bourderieux@biochampagneardenne.org
03 26 64 90 50



*La Cellule Eau vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !
Belle année et meilleurs vœux pour 2017 !*

Agenda

Pour connaître tous les détails, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Agenda

- 30/01/2017 : [Assemblée Générale](#) du GAB 10
- 08/02/2017 : [Assemblée Générale](#) du GAB 52
- 28/03/2017 : [Assemblée Générale](#) de la FRAB Champagne-Ardenne
- 04 et 05/04/2017 : [Assemblée Générale](#) de la FNAB à Strasbourg
- Date à préciser : [Assemblée Générale](#) d'Agrobio 08
- Date à préciser : [Assemblée Générale](#) d'Agrobio 51

La cellule d'animation Eau et Agriculture bénéficie du soutien de :



Lettre Eau'Fact n°23

FRAB Champagne-Ardenne - www.biochampagneardenne.org

Joël BOURDERIOUX, Gwladys FONTANIEU, Claire VIDIE, chargés de mission Eau et AB

T : 03 52 83 00 31 - F : 03 26 64 96 80 - E-mail : g.fontanieu@biochampagneardenne.org